

Table des matières

Garder l'œil sur les cultures, même après l'épisode de froid	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	2

Garder l'œil sur les cultures, même après l'épisode de froid



Photo 1: Épinard atteint par le gel au matin du 6 avril 2021 (photo: Agroscope).

Les cultures hâtées sous bâches à plat ont montré un bond de développement végétatif suite aux conditions chaudes de la semaine passée. Elles devraient donc réagir d'autant plus fort au retour de froid actuel. L'expérience montre que des dégâts de gel affectent particulièrement les organes verts des plantes de cultures sensibles, comme les cultures hâtées, lorsqu'ils se trouvent en contact direct avec un voile mouillé pris par le gel. Il convient donc, lorsque c'est possible, de protéger les cultures plantées et les semis levés sous voile simple par la pose d'un second voile. La couche d'air emprisonnée entre les deux couches fait office d'isolant additionnel.



Photo 2: Dégât de gel sur une plante de pomme de terre couverte d'un voile simple (photo: 06.04.2021, Agroscope).

Même après cette vague de froid, les cultures maraîchères hâtées nécessiteront une attention soutenue pour assurer le maintien d'une fourchette optimale de températures dans la végétation. Si les conditions météorologiques se retrouvent à la hausse, il faudra distinguer les exigences spécifiques aux différentes espèces de légumes.



Photo 3: Chou de Chine en montaison suite à une période de froid (photo: Agroscope).

Lorsque les températures sont durablement inférieures à 15°C au sein des cultures, les espèces sensibles à la vernalisation, telles diverses chicorées, choux de Chine, radis longs, poireaux et céleris, ont facilement tendance à monter en fleurs. Ces espèces doivent donc être protégées au moyen de bâches doubles contre les températures durablement fraîches, jusque tard dans le printemps. D'un autre côté, l'irradiation solaire est fortement réduite sous voile double, ce qui entraîne un risque accru d'étiollement des plantes. Cela peut diminuer la valeur marchande des laitues, radis et oignons à botteler, et compromettre leur commercialisation. Il convient donc de retirer la couche supérieure de voile sitôt que le réchauffement le permet.

Reto Neuweiler (Agroscope)

reto.neuweiler@agroscope.admin.ch

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 4: Le vol de la 1ère génération de la mouche du chou (*Delia radicum*) a commencé dans les régions précoces et mi-précoces. Aucune ponte n'a encore été observée en plein champ (photo: Agroscope).



Photo 5: Le vol du charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*) s'est encore renforcé dans les régions riches en parcelles de colza du Plateau (photo: Suzanne Schnieper, Liebegg, Gränichen).



Photo 6: Même en conditions gélives, la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) maintient son activité sur les choux hivernés. Afin de protéger les jeunes cultures, il faudrait récolter le plus vite possible les séries anciennes et en enfouir les résidus (photo: Agroscope).



Photo 7: Lorsque l'on observe des foyers de croissance réduite dans une culture d'oignons, la cause peut en être un développement de pourriture blanche (*Sclerotinia cepivorum*) (photo: Agroscope).



Photo 8: Lors des contrôles en cultures de ce mardi, on a détecté les premiers immigrants ailés du puceron du saule (*Cavariella aegopodii*) sur persil en tunnel (photo: Agroscope).



Photo 9: Symptômes d'infection par le Carrot red leaf virus (CtRLV). Dans les régions menacées, il faut contrôler la présence éventuelle du puceron du saule, vecteur de ce pathogène, dans les cultures de carottes non couvertes de voiles (photo: Agroscope).



Photo 10: Duvet de sporanges du mildiou (*Peronospora parasitica*) à la face inférieure d'une feuille de colrave (photo: Agroscope).

Le mildiou se répand dans les cultures de colraves

Il faut maintenant prévoir l'apparition possible du mildiou sur les colraves, en tunnels comme en plein champ. Contrôlez vos cultures et faites un traitement si nécessaire.

Durant l'élevage des plantons, des préparations à base de mancozèbe (divers produits) sont homologuées contre le mildiou sur colraves. Dans les cultures en place, en plein champ et sous verre, sont autorisés azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top ; délai d'attente de 2 semaines), et le cuivre (Airone ; délai d'attente de 3 semaines).



Photo 11: Mildiou (*Peronospora destructor*) sur une feuille d'oignon (photo: 06.04.2021, Agroscope)

Malgré le refroidissement, restons vigilants face au mildiou sur oignons

En divers sites, on signale actuellement des attaques de mildiou sur les oignons d'hiver hâtés et sur les oignons à botteler. Il convient de poursuivre la surveillance des cultures. Dès que la formation de jeunes feuilles s'accéléra à nouveau, il faudra protéger systématiquement les cultures par des traitements fongicides ciblés contre cette maladie.

Le fongicide de contact fluazinam (divers produits, délai d'attente de 1 semaine) protège les oignons du mildiou et de la cladosporiose. Contre le mildiou, on peut également utiliser le mancozèbe (divers produits, délai d'attente de 3 semaines), qui présente un effet uniquement préventif.

Dans les cultures d'oignons très vigoureuses, et donc très sensibles, on préférera d'office l'usage de fongicides combinés, permettant d'allier l'effet protecteur et l'action curative de leurs composants (p. ex. Curzate M WG, Mancozèbe-Cymox, Mancozèbe-Cymox WG, Nospor MZ ou Ridomil Gold; délai d'attente de 3 semaines). De même, le produit monocomposé Cymoxanil WG pourra être mélangé en cuve avec du mancozèbe (délai d'attente de 3 semaines).

Les produits combinés comprenant les substances actives systémiques cymoxanil et métalaxyl-M pourront être utilisés à la suite d'un traitement protecteur de base, afin de lutter de manière curative contre les infections plus récentes menaçant les feuilles nouvellement formées. Il faut toutefois planifier les traitements de façon à respecter strictement le nombre maximal d'applications de chaque famille de substances, pour éviter le développement de résistances.



Photo 12: Taches foliaires de pourriture grise (*Botrytis cinerea*) avec zonage en « courbes de niveau » dans la partie droite de la photo (photo: Agroscope).

Attention aux maladies du feuillage des tomates

Les grandes variations de température dues aux conditions météorologiques actuelles favorisent fortement l'apparition de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et de la cladosporiose (*Cladosporium fulvum*) sur le feuillage des tomates. Les premiers foyers d'infection ont été découverts mardi lors d'un contrôle dans une culture de 'Rose de Berne'.

Dans les cultures de tomates sous abris, les substances actives suivantes sont autorisées pour la lutte contre la **pourriture grise** avec un délai d'attente de 3 jours : cyprodinil + fludioxonil (Avatar, Play, Switch) ; fenhexamide (Teldor); fenpyrazamine (Prolectus) ; fludioxonil (Saphire) ; fluopyrame (Moon Privilege) et pyriméthanyl (Espiro, Papyrus, Pyrus 400 SC). La substance active imazalil (Scomrid-Spray) est autorisée en serre pour une application localisée sur les tiges contre les chancres de botrytis (délai d'attente de 3 jours).

BiO : En culture biologique, sont autorisées contre *Botrytis* sur tomates *Aureobasidium pullulans* (Botector, pas de délai d'attente, voir conditions d'usage sur le mode d'emploi du produit), *Bacillus amyloliquefaciens* (Amylo-X, délai d'attente de 3 jours ; Serenade ASO, pas de délai d'attente, voir conditions d'usage sur le mode d'emploi du produit) et la laminarine (Vacciplant, délai d'attente de 3 jours).



Photo 13: Duvet de sporanges de la cladosporiose (*Cladosporium fulvum*) à la face inférieure d'une feuille de tomate (photo: Agroscope).

Pour lutter contre la **cladosporiose** en tomates sous verre, sont autorisés avec un délai d'attente de 3 jours : azoxystrobine + difenoconazole (Alibi Flora, Priori Top) et thiophanate-méthyle (Cercobin).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Flora Zourek, Strickhof, Winterthur (ZH) Lutz Collet, Grangeneuve, Posieux (FR) Vincent Doimo, Gaëtan Jaccard, Julie Ristord & Max Baladou, OTM, Morges (VD) Suzanne Schnieper, Liebegg, Gränichen (AG) Matthias Lutz, Reto Neuweiler & René Total (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos :	photos 1-2, 6, 8, 10-13: R. Total (Agroscope); photo 3: H.P. Buser (Agroscope); photos 4, 7, 9: C. Sauer (Agroscope); photo 5: Suzanne Schnieper, Liebegg, Gränichen
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch